

2^{ème} partie

II- Les lycées

Il s'agit là des principaux axes retenus par le rapporteur Catherine Moisan présentés en 5 points :

- 1 Liaison lycée et université
- 2 Positions
- 3 Réseaux de lycées
- 4 Pédagogie
- 5 Conditions de travail dans les lycées.

1 Renforcer le lien entre le lycée et le supérieur

Pour traiter du lycée il faut se tourner vers ce qui attend l'élève au-delà du bac.

En effet, plus de 42 % des bacheliers entrent dans le supérieur.

Au lycée il faut lutter contre la hiérarchie sociale des séries et pour cela anticiper l'information.

Ainsi peuvent se construire des projets communs lycée/post-bac.

Aujourd'hui il y a très peu de projets associant lycées et universités, la hiérarchie des séries est accentuée et l'aval doit s'adapter à l'amont.

L'architecture du lycée actuel fonctionne sur des séries trop étanches avec chacune sa logique, voire sa structure de parcours.

Un tel lycée ne peut être unifié.

2 Positions

Les séries actuelles ne permettent d'unification au sein du lycée qu'en classe de seconde.

Ensuite, le système est complexe et fonctionne sur une base modulaire et des orientations déterminées qui constituent des forces majeures.

Si dans les séries technologiques il y a un certain équilibre entre les voies distinctes, la voie technologique dans son ensemble peine à trouver sa place.

Par ailleurs il n'y plus de passerelles de la voie pro à la voie techno.

Le lycée doit être un lieu de démocratisation, permettant une formation de haut niveau avec une démarche innovante.

Il ne faut pas oublier d'affirmer que le lycée conduit à des poursuites d'études longues ou courtes.

3 Réseaux

Le lycée polyvalent et le réseau de lycée ne sont pas un modèle uniforme.

Les critères de différenciation sont par ailleurs obsolètes.

4 Pédagogie et accompagnement des enseignants

Les enseignants n'ont pas envie de changer une fois de plus et surtout pas pendant la phase de mise en œuvre d'une toute récente réforme ; ils regrettent, cependant, l'abandon des TPE et de l'histoire-géo en terminale scientifique.

Ils sont attachés à la démarche de projet tout autant qu'à leur liberté pédagogique.

Ils souhaitent aussi être davantage accompagnés au long de leur carrière et de leur pratique professionnelle.

5 Condition de travail dans les lycées

Ce sont les conditions de travail des lycéens qui sont abordées : la situation économique et sociale des élèves salariés, la nécessité d'abonder les bourses des lycéens et les fonds sociaux des établissements, la lourdeur du travail entre cours et maison.

La vie lycéenne, ses instances délibératives, la pratique du vote par les lycéens, leur prise de responsabilité sont soulignées et appréciées.

Les groupes de travail ont également affirmé le droit au retour pour les lycéens qui décrochent.

Mais le sujet du baccalauréat n'a pas été abordé.

Certes s'occuper de l'avenir du baccalauréat quand on est déjà attelé à refonder l'Ecole de la République aurait été une lourde tâche. Toutefois, insister sur le développement nécessaire non seulement des rapports mais aussi des projets qui doivent se construire plus nombreux entre le lycée et l'université, déplorer la rigidité de la hiérarchie entre séries, impliquent que le baccalauréat est le nœud qui lie le lycée aux poursuites d'études courtes ou longues.

Le lycée n'a-t-il pas pour mission première, et encore, de préparer au baccalauréat ? S'interroger sur la pédagogie, sur les conditions de travail des lycéens, certes, mais aussi sur celles des enseignants et des autres personnels de l'équipe pédagogique, n'induit-il pas que la forme d'obtention du baccalauréat par un examen anonyme ou par un contrôle en cours de formation (CCF) ou par la combinaison des deux modalités pèse sur le fonctionnement du lycée et sur la pédagogie qui y est pratiquée ?

Les Lycées Rapporteur Catherine Moisan

En 5 points

1 Liaison Lycée et université

2 Positions

3 Réseaux de lycée

4 Pédagogie

5 Condition de travail dans les lycées.

2 Positions :

Les séries actuelles

Unification au sein du lycée de la classe de seconde

Lycée modulaire avec des forces majeures

Attention à la complexité du système.

Séries technologiques : équilibre entre les voies distinctes

La voie technologique peine à trouver sa place, il n'ya plus de passerelles de la voie pro à la voie techno

Démocratisation, formation de haut niveau, démarche innovante.

Il faut affirmer que le lycée conduit à des poursuites d'études longues ou courtes

4 Pédagogie et accompagnement des enseignants

Les enseignants n'ont pas envie de changer une fois

TPE disparue, et regret de l'histoire géo en général et non en technologie

Démarche de projet

Liberté pédagogique

Accompagnement

5 Condition de travail dans les lycées

Sociale et économique et des élèves salariés

Bourses des lycéens et fonds sociaux.

Temps de travail lourd (cours+maison)

Vie lycéenne : Instances délibératrices, votes

Prise de responsabilités des lycéens.

Droit au retour pour les lycéens qui décrochent

Le sujet du bac n'a pas été abordé.